CARNAC : LES MÉGALITHES VICTIMES DU BRICOLAGE ADMINISTRATIF



L'affaire à fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le Landerneau mégalithique mais tout semble rentré dans l'ordre grâce à une solution préconisée par le Préfet, le maire et la Drac (Culture). En effet, les « fautifs » ont envisagé d'installer les pierres qui ont réchappé au massacre… sur les lieux du magasin ! Une excellente idée qui prend l'apparence d'une attraction commerciale susceptible d'attirer de nombreux chalands cet été. Chéri, tu vas chez M. Bricolage ? Emmène donc les enfants, ils verront les pierres.

Le Canard enchaîné du 21 juin 2023 résume parfaitement l'affaire qui est une succession d'oublis à tous les étages administratifs : Monsieur Bricolage d'abord, puis le maire, le préfet du Morbihan et la Drac qui ont « oublié » les préconisations du Préfet de région lequel demandait depuis 2014 « *une fouille préventive préalable à tous travaux* » sur le terrain en question. On y voit enfin plus clair à la lumière de cet article. Affaire classée.



Amnésie collective à Carnac

DEUX SEMAINES après l'annonce de la destruction, à Carnac, d'une quarantaine de mégalithes présumés vieux de plusieurs millénaires, la liste des institutions, hauts fonctionnaires, élus et intervenants privés qui sont victimes de trous de mémoire ne cesse de s'allonger. Sites & Monuments, une association de défense du patrimoine, vient d'en dresser un instructif inventaire.

La palme revient sans conteste au propriétaire du magasin Mr. Bricolage construit sur le site. Ce dégourdi a juré dans « Ouest France » (6/6) : « *Aucun service, aucun document ne nous a jamais avertis d'une prescription* » de fouilles archéologiques. Il a juste oublié de dire qu'il avait reçu, en décembre 2014, un arrêté préfectoral on ne peut plus clair. Celui-ci stipulait : « *Est prescrite une fouille préventive préalable* » à tous travaux sur le terrain.

Tout aussi tête en l'air, le maire de Carnac, lui, ne se souvient plus d'avoir vu passer les documents faisant état de la présence supposée de menhirs sur le site. Ce moment d'absence l'a amené à délivrer, en août 2022, le permis de construire de Mr. Bricolage sans y inscrire le rappel du caractère obligatoire des fouilles préventives. Plutôt ballot pour un élu qui se vante de porter devant l'Unesco le dossier de classement des mégalithes de sa commune au patrimoine mondial de l'humanité.

Pas mieux du côté du préfet, qui a affirmé, le 11 juin, que « *le dossier* (du permis de construire) [avait été] *reçu au contrôle de légalité de la préfecture du Morbihan et qu'il n'*[avait] *soulevé aucune observation* ». À ce moment-là, le préfet avait pourtant dans ses tiroirs l'arrêté de son supérieur, le préfet de région, qui prescrivait la fouille du site.

La direction régionale de l'action culturelle (la Drac, représentant le ministère de la Culture) s'est, quant à elle, surpassée. Elle a carrément négligé de faire figurer sur la carte des zones de présomption de prescription archéologique, cinq importants sites mégalithiques de Carnac et de ses environs. Parmi ceux-ci, le terrain qui a été saccagé par Mr. Bricolage…Pour tenter de gommer leurs bévues, la Drac, la préfecture et la mairie envisagent désormais une solution qui tient du sparadrap sur une jambe de bois. Il s'agirait de récupérer les quelques menhirs et fragments de menhir qui ont réchappé du massacre et de les remonter sur les lieux du magasin. Ils seront du plus bel effet entre le rayon des perceuses et celui des truelles…

Cinq oublis dans la carte archéologique

21/06/23 C.E

H. L.

Sources : Canard enchaîné du 21 juin 2023. Photo : https://fr.sports.yahoo.com/news/destruction-39-menhirs-%C3%A0-carnac-162005312.html?guccounter=1&guce_referrer=aHR0cHM6Ly93d3cucXdhbnQuY29tLw&guce_referrer_sig=AQAAAIfcWC8_CRKCOjdAlTcD9Xc9oUrEXn7Sr2t4ip_tJA1bffjkmeufP2ZdZY1Dh8LAeCqcwXd6CPKD2zVgciuVh8OCxIK1BfJqZGv91N53Rl63JC-0kbNOYekxbM3iqvcgSC63m-7Z_EUqqgj5pwWFS2ZZ074s2gtm6AaIMz5xjo3_